

Aux Secrétaires des Associations Sportives
ayant des participants aux championnats
d'Académie de **VOILE LÉGÈRE**
S/C DE M. LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Arnaud BIDEL
Directeur Régional UNSS Normandie
Périmètre de Caen

Caen, le 21/03/2024



Objet : **VOILE LÉGÈRE** – Championnat d'académie
- Collèges par équipe établissement et excellence
Dossier : AB/NLGV/VOILE/03-2024
Suivi par : Nathalie Le Guillou-Vaidis

Date	MERCREDI 3 AVRIL 2024
Lieu	COURSEULLES
Horaires	De 10h00 à 16h30
Affiche de l'évènement	Pour télécharger l'affiche, cliquez sur ce lien

CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE		
Activité	Catégorie	Licences autorisées
VOILE LÉGÈRE	COLLÈGES ETABLISSEMENT/EXCELLENCE	Benjamins Minimes Cadets 4 compétiteurs (dont 1 remplaçant possible) Mixité obligatoire Sur l'eau : 3 compétiteurs 1 fille ou 1 garçon minimum

INSCRIPTION DE VOS ÉLÈVES SUR OPUSS module COMPÉTITION	
Date butoir	VENDREDI 29 MARS 2024 Attention au jour férié du lundi 1 ^{er} avril
Horaire	Avant 12H00
ATTENTION	Niveau ACADÉMIQUE mais fusionné Caen et Rouen

QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE
PAR ÉQUIPE D'ÉTABLISSEMENT / EXCELLENCE / SPORT PARTAGÉ Du 3 au 7 juin 2024 – BREST (académie de Rennes)

Signé le 21 mars 2024
Par **Arnaud BIDEL**

FICHE TECHNIQUE

RESPONSABLES DU CHAMPIONNAT

Responsable compétition		Collégial entre les enseignants d'EPS Répartition des rôles le jour J
Responsable matériel et logistique	Ecole de voile Cyril	Courseulles-sur-Mer Directeur de l'école de voile
Responsable jeunes officiels		Collégial entre les enseignants d'EPS Répartition des rôles de jour J

COMPÉTITION

Gymnase et installation	Base nautique	Place Docteur Marcel Lerosey – COURSEULLES Voie des français libres
Déroulement	10h00	Accueil des collègues
	10h45	Briefing en présence des jeunes coaches, jeunes arbitres et accompagnateurs : informations des concurrents et instructions de courses
	11h30	Début des régates
	16h00	Résultats et remises de récompenses
	16h30	Fin
Précisions réglementaires	Fiche sport nationale Règlement UNSS	Voir les annexes spécifiques en fin de convocation
Jeune arbitre	Jeune arbitre DISTRICT	Obligatoire et non compétiteur, 1 par équipe MAIS de niveau ACADÉMIQUE pour le championnat de France. Aucune équipe incomplète ne sera autorisée à participer.
Jeune coach	Jeune coach DISTRICT	Obligatoire et intégré à l'équipe MAIS de niveau ACADÉMIQUE pour le championnat de France. Aucune équipe incomplète ne sera autorisée à participer.
Finances, aide aux déplacements	Pour les collègues, vous devez suivre les consignes habituelles de votre service départemental.	

DATE DE REPLI

Le mercredi 17 avril 2024 à Courseulles sur Mer



IMPORTANT

En cas de désistement prévenir au plus tôt le SR UNSS ☎ 02.50.10.14.92



PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES

SUPPORTS UTILISÉS

- Topaz 14 pour la catégorie excellence et topaz 12 pour les établissements
- OPTIMISTE polyéthylène pour tous.

TENUE

- Gilet obligatoire pour tous les participants (à apporter par vos propres soins).

RESTAURATION

- Pensez à prévoir vos pique-niques

INSCRIPTIONS POUR LE CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

- Il y a 12 places en excellence.
- Il y a 6 places en établissement.

Comme il n'y a pas eu de championnats départementaux avant ce championnat d'académie, nous ne pouvons pas faire de qualification.

Ainsi, pour arriver au quota de 12 équipes en excellence et 6 équipes en établissement, nous prendrons en priorité les équipes 1 de chaque établissement, puis les équipes 2, puis les équipes 3 Pour arriver au nombre de places disponibles.

COMPOSITION DES EQUIPES

Non autorisées en championnat établissement : précision d'une des dispositions générales

- Pour la voile collèges : les premiers 15 % du classement national FFVoile seront obtenus par extraction des catégories benjamins et minimes, pour chacun des supports.
- Les Associations Sportives « hors SSS » ayant opté pour une inscription en championnat de France Excellence, dans la même catégorie d'âge et de sexe ;
- Les équipes comportant au moins un élève inscrit en Section Sportive Scolaire, en Section d'Excellence Sportive, en Section labellisée FFF, en Pôle espoir ou Pôle France ;
- Les équipes comportant au moins un élève inscrit sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la Fédération concernée (La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année) ;
- Les équipes comportant un élève inscrit sur la liste ministérielle et de haut niveau du Ministère des Sports 2023 et/ou 2024 (Élite, Senior, Relève / Jeune, Reconversion, Espoir, Collectifs nationaux / Partenaires) de la fédération concernée ;
- Les équipes comportant au moins UN élève « sous contrat » appartenant à un Centre de formation.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Catamaran : parcours dans l'axe du vent en laissant la bouée sur bâbord

Optimist : parcours en triangle (monter au vent bord de large, empannage avec un second bord de large et arrivée en bas)

Minimum de 3 manches, cependant l'organisateur pourra retarder, interrompre ou annuler des manches en fonction des éléments.

RECTORAT
168, rue Caponière - BP 46184
14061 Caen Cedex
Tél. 02 50 10 14 92
Mél : sr-caen@unss.org
www.unss.ac-caen.fr
www.unss.org

LISTE DES ÉQUIPES PRÉ-ENGAGÉES AU 14/03/2023

AS	NOM_ETABLISSEMENT	VILLE_ETABLISSEMENT
AS 05279	COL André Malraux	Granville
AS 05296	COL André Miclot	Portbail
AS 05086	COL André Maurois	Deauville
AS 05084	COL Quintefeuille	Courseulles
AS 05109	COL Jean Monnet	Ouistreham
AS 05291	COL Le Ferronnay	Octeville
AS 05271	COL Bucaille-Charcot	Cherbourg
AS 23175	COL Joliot Curie	Le Havre
AS 23282	COL Arthur Rimbaud	Saint-Aubin-Lès-Elbeuf